



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



Comité de territoire

Aume Couture

Mercredi 12 octobre 2016



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS

2 – ORGANISATION MISE EN PLACE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

3 – MÉTHODOLOGIE

4 – POINT D'AVANCEMENT : ETAT DES LIEUX

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS

2 – ORGANISATION MISE EN PLACE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

3 – MÉTHODOLOGIE

4 – POINT D'AVANCEMENT : ETAT DES LIEUX

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS

- Protocole d'accord entre l'Etat et la profession agricole du 21 juin 2011
- Réforme des volumes prélevables dans les cours d'eau et les nappes d'accompagnement
- Instruction du Gouvernement du 4 juin 2015 relative au financement par les Agences de l'eau des retenues de substitution

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS

- Présentation des enjeux liés à l'irrigation sur le bassin de l'Aume Couture

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS

**2 – ORGANISATION MISE EN PLACE ET
CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

3 – MÉTHODOLOGIE

4 – POINT D'AVANCEMENT : ETAT DES LIEUX

2 – ORGANISATION MISE EN PLACE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

EPTB Charente

Chambre
d'agriculture de
la Charente



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



Elaboration du projet de territoire Aume Couture

- Agence de l'eau Adour-Garonne : 70%
- EPTB Charente et Chambre d'agriculture de la Charente : 30%



2 – ORGANISATION MISE EN PLACE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

CLE Charente



AUME-COUTURE : 8 réserves envisagées
Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : ASA Aume-couture

BONNIEURE : 1 réserve envisagée
Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : ASL Bonnieure

PROJET SUSPENDU

CHARENTE-AVAL : Volume à substituer : 1,5 M m3 (en Charente-Maritime) / Pas de localisation ni de dimensionnement des réserves
Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : SYRES

ARGENCE : 2 réserves envisagées (secteur d'Argence)
Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : ASA Argence

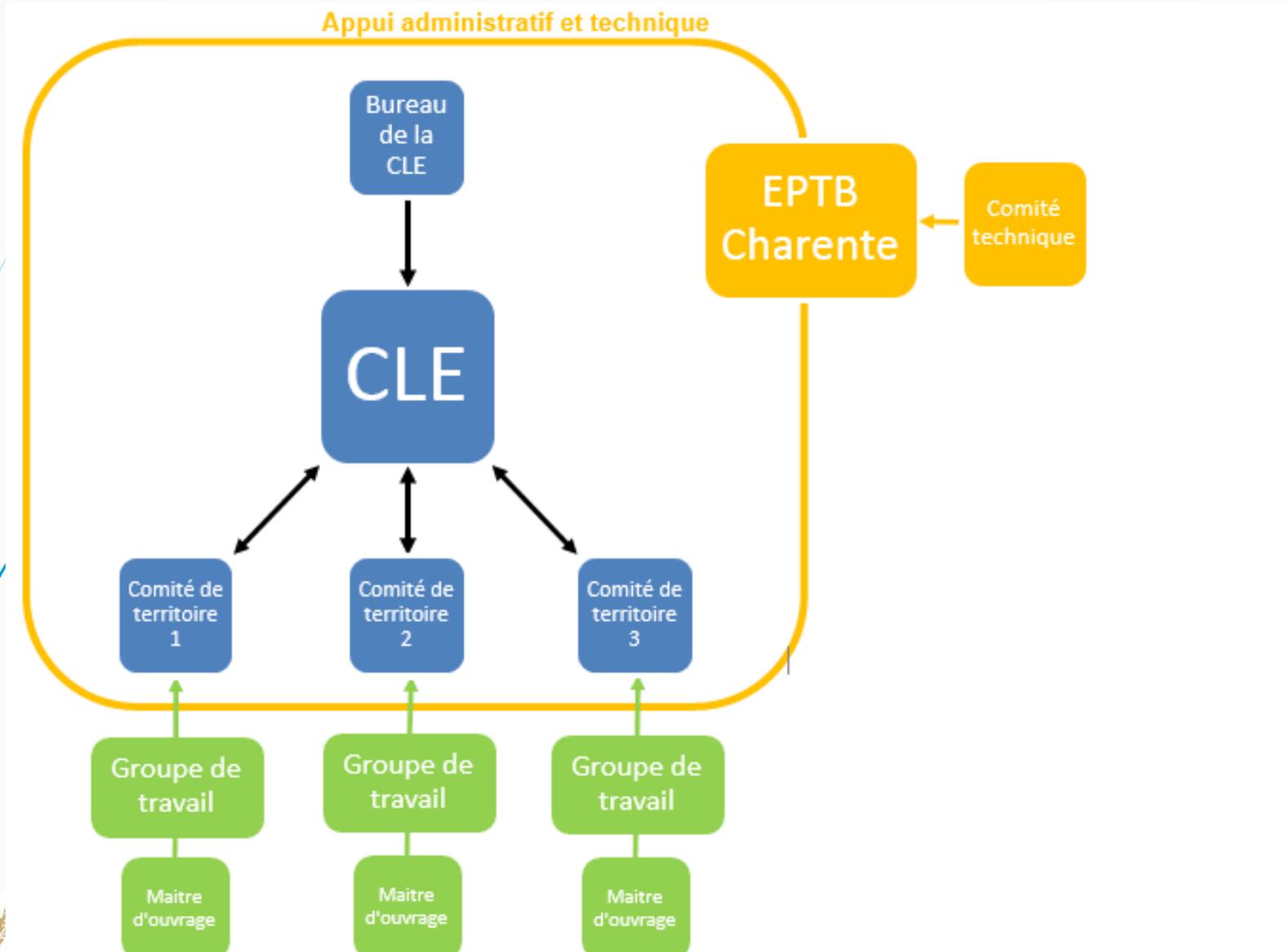
PROJET SUSPENDU

NOUERE : 1 réserve envisagée (secteur sud Rouillac)
Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : ASA Nouère

PROJET SUSPENDU

SEUGNE : 7 réserves envisagées
Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : SYRES

Schéma d'organisation



ORGANISATION

Rôle du Bureau de la CLE

- Définit les modalités de concertation
- Définit la composition des comités de territoire
- Identifie les enjeux et objectifs par territoire
- Définit les critères d'évaluation

Rôle de la CLE

- Valide les enjeux et objectifs, globaux et locaux
- Valide les critères d'évaluation
- Est informée en continu de l'état d'avancement des projets
- Valide le projet de territoire
- Suit la mise en œuvre des actions



ORGANISATION

Rôle du Comité de territoire

- Constitue le comité de pilotage
- Suit l'élaboration du projet de territoire en continu
- « Valide » les différentes étapes d'élaboration du projet, ainsi que la version provisoire du projet soumis à l'avis de la CLE

Rôle de l'EPTB Charente en qualité de structure porteuse de la CLE

- Appuie administrativement et techniquement la CLE et ses émanations (Bureau, Comité de territoire)
- Organise et anime les différentes réunions (CLE, Comité de territoire, etc.)
- Anime le comité technique (si nécessaire)

Rôle du maître d'ouvrage du projet de territoire

- Rédige le projet de territoire (avec l'appui ou non d'un prestataire)
- Organise et anime le groupe de travail d'appui (si nécessaire)



2 – ORGANISATION MISE EN PLACE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

12 octobre : 1^{ère} réunion du Comité de Territoire

Organisation mise en place

Méthodologie pour l'Etat des lieux et le Diagnostic

Première présentation de l'Etat des lieux

Elaboration de l'Etat des lieux et du Diagnostic

Janvier 2017 : 2^{ème} réunion du Comité de Territoire

Présentation et validation de l'Etat des lieux et du Diagnostic

Elaboration du Programme d'action

Mai-Juin 2017 : 3^{ème} réunion du Comité de Territoire

Présentation et validation du Programme d'actions

JUIN 2017 : RÉUNION DE LA CLE

Avis sur le Projet de Territoire

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS

2 – ORGANISATION MISE EN PLACE ET
CALENDRIER PRÉVISIONNEL

3 – MÉTHODOLOGIE

4 – POINT D'AVANCEMENT : ETAT DES LIEUX

3 – MÉTHODOLOGIE

Présentation de la méthodologie de l'Etat des Lieux – Diagnostic → VALIDATION PAR LE COMITÉ DE TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE AUME COUTURE ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

I. ETAT DES LIEUX

- sur la base des données et documents existants
- identifier d'éventuelles lacunes nécessitant des études complémentaires
- présentation sous forme de cartes et de graphiques à privilégier

Présentation et objectifs :

- Contexte du projet de territoire
- Objectifs

Contexte climatique :

- Pluviométrie
- Températures
- ETP
- Evolutions climatiques futures

Contexte pédologique :

- Types de sols rencontrés
- Atouts/contraintes

Contexte géologique :

- Contexte général
- Contexte local

Occupation du sol :

- Présentation générale des différents types d'occupation du sol (carte) ;

Usages non agricoles :

- Description des usages non agricoles (AEP, industries, pêche,...)

Usages agricoles :

- Description/typologie des exploitations agricoles (système et pratiques, parcelle irrigable, assolements)
- Evolution des pratiques
- Besoins en eau

Description des ressources en eau :

Eau souterraine :

- Présentation des aquifères, et du réseau de suivi (piézomètres)
- Fonctionnement des aquifères
- Identification des zones de recharge des nappes
- Prélèvements par type d'usage (actuels, historique)
- Etat quantitatif et qualitatif

Eau superficielle (cours d'eau et nappe d'accompagnement) :

- Présentation du réseau hydrographique, et du réseau de suivi (débits)
- Présentation des masses d'eau superficielles, caractérisation des étiages
- Identification des zones de recharge des nappes
- Prélèvements/rejets par type d'usage (actuels, historique)
- Etat quantitatif et qualitatif

Eau stockée :

- Inventaire des retenues existantes, bilan de leur usage sur la ressource et les milieux
- Prélèvements par type d'usage : modalités, et volumes en jeu

Description des milieux inféodés à l'eau

- Inventaires des périmètres et zonages d'intérêt écologique
- Inventaires des Zones humides
- Inventaire des haies/ripisylve
- Etat écologique

Contexte hydraulique

- Inventaire des ouvrages en rivière
- Identification du fonctionnement des têtes de bassin versant

L'organisation actuelle

- La gestion quantitative
 - Le cadre de la gestion quantitative (SDAGE, SAGE ; PSE)
 - Organisation actuelle de la gestion de l'étiage (services de l'Etat, collectivités, acteurs agricoles)
 - La gestion quantitative actuelle : DUGC / Gestion volumétrique
 - Les évolutions prévisibles de la gestion quantitative (volumes de printemps, par exemple)
- Organisation actuelle des acteurs : Etat, Collectivités (communes et EPCI FP, SIAHBAC, SIAEP St Fraigne, EPTB, Département), Agence de l'eau (financeur)

Historiques des actions déjà menées sur le bassin de l'Aume Couture

- Historique des travaux d'aménagement réalisés (cours d'eau, versants) ou prévus (PPG,...)
- Travaux de restauration hydromorphologique réalisés
- Etat avancement / bilan programme Re Sources
- Autres actions

II. DIAGNOSTIC :

- Bilan des objectifs hydrologiques, les principaux indicateurs d'étiage utilisés sont :
 - QMNA : débit moyen mensuel le plus bas de l'année.
 - VCN₁₀ : plus petit débit moyen sur 10 jours consécutifs. Pour les points nodaux, le DOE a été respecté au sens du SDAGE si le VCN₁₀ est supérieur à 80 % du DOE. Ce seuil de 80 % s'applique également aux DOC.
 - Nombre de jours où le débit a été inférieur au DOE-DOC (ou au DCR).
 - Déficit en eau : pour les points d'objectif, volume manquant pour satisfaire tous les jours le DOE-DOC (ou le DCR).
- Evaluation des économies d'eau à réaliser
- Délimitation de zones d'actions prioritaires (pression/enjeu) en faisant ressortir causes des dysfonctionnements (quantitatifs/qualitatifs) observés
- Conséquences sur les milieux aquatiques
- Compatibilité avec le SDAGE/SAGE
- Identifier marges de manœuvre existantes et leviers d'action mobilisables

→ ETAT DES LIEUX DIAGNOSTIC EN JANVIER

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS

2 – ORGANISATION MISE EN PLACE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

3 – MÉTHODOLOGIE

4 – POINT D'AVANCEMENT : ÉTAT DES LIEUX

4 – POINT D'AVANCEMENT : ÉTAT DES LIEUX

